



**1^{ère} inscription à l'IUT de Bourges en
1^{ère} année de BUT pour l'année 2021-2022
pour les étudiants internationaux**



Vous avez été admis à l'IUT de Bourges. **Dès l'obtention de votre visa**, vous devez procéder à votre inscription administrative en suivant les différentes étapes ci-dessous :

ETAPE 1 : CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Vous rendre sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/> afin de vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 92€.
Un numéro unique CVEC vous sera attribué (**Attention** : si vous n'avez pas de numéro CVEC vous ne pourrez pas être inscrit).

Depuis 2018, cette contribution est **obligatoire** avant toute inscription dans une université. Les modalités d'acquittement et les conditions d'exonération sont consultables sur ce même site.

ETAPE 2 – INSCRIPTION

La période des inscriptions est prévue à partir du **25 août 2021 jusqu'au 10 septembre 2021 (date limite autorisée)**. **Aucune dérogation ne sera accordée.**

☞ **Compléter le dossier d'inscription que vous aurez reçu par mail.** Dans le cas contraire, demandez-le auprès du service scolarité de l'IUT de Bourges par mail : scolarite.iut18@univ-orleans.fr

☞ **A votre arrivée en France**, vous devez obligatoirement nous contacter au 02.48.23.82.42 afin de fixer un rendez-vous pour effectuer votre inscription auprès du service scolarité de l'IUT de Bourges (63 avenue de Lattre de Tassigny)

☞ Le jour de votre venue, vous devrez apporter le dossier accompagné des **originaux** de toutes les pièces demandées.

Le paiement des droits d'inscription est possible soit par carte bancaire ou carte prépayée, soit par virement bancaire (dans ce cas, votre inscription aura lieu après réception par l'Université du virement).

Si vous ne souhaitez pas maintenir votre inscription à l'IUT de Bourges, veuillez-nous en informer.

La date de rentrée est prévue le **01/09/2021** : merci de consulter régulièrement le site de l'IUT de Bourges pour être informé de toute modification : <http://www.univ-orleans.fr/iut-bourges/>